

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize juillet, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUNEUF DE GALAURE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MABILON, Maire,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
présents : 13
votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juillet 2017.

Présents : MM. ACHARD, BONNAURE, BURLON, CAMUS, CLEMENCON, DECOST, MABILON, MONTAGNON, NEHME-RAHME, RENOARD, SAADI, SUCHEL, VIGIER.

Excusés : MM CHAIX (pouvoir à CAMUS), CHALAYE (pouvoir à MABILON), FROGET (pouvoir à DECOST), GEX (pouvoir à SUCHEL), LYONNET (pouvoir à VIGIER), SONNOIS.

Secrétaire de séance : Mme CLEMENCON.

Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS - MOUVEMENTS (DCM 01)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Considérant que :

1/ Mme AGERON-REYNAUD Mireille, Rédacteur Principal de 2nde classe, ouvre droit à la promotion au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe,

2/ Mr FANGET Matthieu, Adjoint Technique, ouvre droit à la promotion au grade d'Adjoint Technique Principal de 2nde classe,

3/ Mme MORETTE Patricia, Adjoint Technique, ouvre droit à la promotion au grade d'Adjoint Technique Principal de 2nde classe,

4/ Mme PITREL Christelle, Adjoint Technique, ouvre droit à la promotion au grade d'Adjoint Technique Principal de 2nde classe,

5/ Mr SANDON Thibault, Adjoint Technique, ouvre droit à la promotion au grade d'Adjoint Technique Principal de 2nde classe,

6/ Mme BURNIER Nathalie, ATSEM Principal de 2nde classe, ouvre droit à la promotion au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe,

7/ Mme LANOUE Stéphanie, Adjoint Administratif, ouvre droit à la promotion au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2nde classe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- ANNULE au tableau des effectifs les postes suivants :

Rédacteur Principal 2 nd e classe	01
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	04
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	01
Adjoint Administratif	01

- CREE avec effet du 1^{er} décembre 2017 les postes suivants :

Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	01
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	04
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	01
Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	01

- DONNE mandat à Monsieur le Maire pour respectivement procéder à la nomination des intéressés et signer toutes pièces dans le présent cadre.

Objet : DBM 02/2017 – BUDGET PRINCIPAL (DCM 02)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents:

- PROCEDE aux virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT D		R	
CPTE 023	- 5 000.00	CPTE 775	- 5 000.00
SECTION D'INVESTISSEMENT		CPTE 021	- 5 000.00
		CPTE 024	+ 5 000.00

Objet : CNAS – ADHESION - RETRAITES (DCM 03)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 17 septembre 2008 marquant la décision de la collectivité d'adhérer au CNAS. Il propose d'étendre le bénéfice de cette adhésion aux retraités de la collectivité avec effet du 01 janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- EMET un avis favorable à l'adhésion CNAS au titre des retraités de la collectivité avec effet du 01 janvier 2019,
- DONNE mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces dans le présent cadre.

DELIBERATIONS 01 A 03

PRESENTS	SIGNATURE ou cause empêchement signature
ACHARD	
BONNAURE	
BURLON	
CAMUS	
CLEMENCON	
DECOST	
MABILON	
MONTAGNON	
NEHME-RAHME	
RENOARD	
SAADI	
SUCHEL	
VIGIER	

